



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-IRÈNE**

AVIS DE MOTION

Règlement # 331-2022– Code d'éthique et de déontologie des élu (es)

Avis de motion est donné par Nathalie Daoust, conseillère, voulant que le règlement # 331-2022 soit présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil de la municipalité de Sainte-Idre.

Que ledit règlement a pour objet de modifier le code d'éthique et de déontologie des élu (es).

DONNÉ À SAINTE-IRÈNE
CE 10^{ÈME} JOUR DE JANVIER 2022

Marie-France Lévesque
Directrice générale et greffière trésorière